



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

# **UNE RENTRÉE 2021 TOUJOURS "MASQUÉE" MEN PWOBLÈM A LÈKÒL GWADLOUP PA KONFINÉ !**

Depuis février 2020, nous faisons face à la crise sanitaire. Cette pandémie aussi inédite que déstabilisante, n'a pas, pour autant, fait disparaître les problèmes de l'école bien au contraire ! Elle a mis au grand jour et aggravé les dysfonctionnements que nous dénoncions depuis tantôt dans tous les secteurs de l'éducation en Guadeloupe :

- une gestion approximative des moyens en Ressources Humaines,
- une mutation forcée des néo titulaires du second degré, vers les académies de France,
- l'opacité dans laquelle les mutations des personnels se sont réalisées,
- Pas de politique éducative claire,
- L'inadaptation des programmes,
- Un taux d'illettrisme élevé et persistant,
- L'Inadéquation de la formation initiale et continue des enseignants,
- Une incapacité à prendre en charge les élèves allophones,
- Des élèves complètement déstabilisés par des réformes successives sans aucun fondement,
- Des infrastructures inadaptées ou inexistantes,
- Des problèmes récurrents d'approvisionnement en eau,
- Des fermetures d'écoles pour des raisons sanitaires,
- ...

### **LÈ NOU AJOUTÉ «COVID-19» ADAN TOUSA, SISTÈM-LA ANDÉWOUT !**

Les conséquences de la crise sanitaire sont catastrophiques dans tous les secteurs d'activité et l'école en Guadeloupe en paye un lourd tribut. Au début la gestion de la crise était chaotique. Les personnels de l'éducation ont dû se battre pour limiter les risques et exiger des moyens pour protéger les communautés scolaires. Mais la crise s'est aggravée en Guadeloupe et le Ministère de l'Éducation nationale a diffusé un nouveau protocole sanitaire pour la rentrée qui ne prenait pas en compte la situation épidémique catastrophique de notre académie. Il a fallu, après avoir exigé un report de la rentrée, l'adapter rapidement (*cf protocole sanitaire rentrée 2021 dans la région académique de la Guadeloupe*), mettre le rectorat et les Collectivités locales devant leurs responsabilités et mettre en place un cadre de fonctionnement pour l'année scolaire 2021-2022.

### **APATOUDI PWOTOKÒL MEN FÒ APLIKÉ-Y ADAN SÉ LÈKÒL-LA !**

A peine diffusé, voilà que le protocole suscite déjà des envies d'adaptation chez certains chefs d'établissement. PANGAD ! Il s'agit d'une question de santé publique. Il faut renforcer l'information et exiger l'application des règles sanitaires en vigueur et tout mettre en œuvre pour éviter les brassages et limiter la circulation du virus afin d'éviter des drames dans les établissements scolaires. Notons que quel que soit le niveau du protocole sanitaire, la

fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1<sup>er</sup> cas de Covid dans les écoles, collèges et lycées de l'académie avec poursuite des cours à distance. Nous mesurons la complexité de cette décision quand il s'agira d'un cas dans un groupe classe de langue (composé d'élèves d'au moins 3 classes différentes) en lycée par exemple. Mais qu'importe la santé et la sécurité doivent primer.

### **APATOUDI FÈ LÈKÒL AN «DISTANCIEL » MEN FÒ NI ZOUTI POU SA !**

Dans ce contexte sanitaire l'accès à internet est devenu indispensable pour mettre en œuvre une continuité pédagogique efficace. Tous les établissements scolaires disposent-ils d'une connexion internet fiable et d'équipements numériques de base dans les écoles pour limiter les inégalités entre communes ? Les élèves ont-ils le matériel nécessaire pour suivre l'enseignement en distanciel ? Le personnel a-t-il reçu la formation nécessaire ? Les parents ont-ils été informés des procédures et outils qui seront utilisés ?

Nos premières expériences du distanciel n'ont pas été des plus concluantes. Des élèves sans outils informatiques à leur disposition et sans connexion internet ou résidant dans des zones blanches, des parents qui tentent de se connecter aux différents ENT sans succès, des sites inaccessibles, bref des insuffisances qui auraient dû être réglées à ce jour. De ce fait bon nombre de collègues se tournent vers des solutions logicielles diverses.

Lors des groupes de travail au rectorat les Collectivités locales ont informé de la mise à disposition des ENT dans les établissements scolaires pour cette année scolaire.

### **AYEN POKO AYEN. NOU KA ATANN POU VWÈ !**

**La situation de l'école dans la région académique de Guadeloupe est préoccupante. Les élèves et les personnels en sont les principales victimes.**

**Le SPEG exige des moyens supplémentaires pour :**

- améliorer l'organisation du service médecine scolaire afin qu'il soit capable de mener une politique sanitaire avec des données fiables, de mettre en place des actions de prévention et de prise en charge des élèves,
- pérenniser le travail en effectifs réduits,
- recruter des personnels d'enseignement, d'éducation, de vie scolaire,
- assurer une gestion rapide du remplacement des personnels.

**Le SPEG veillera à ce que les statuts des AED, AESH, contractuels, titulaires, soient rigoureusement respectés.**

**Le SPEG appelle donc tous les personnels de l'éducation à redoubler de vigilance dans cette situation de crise sanitaire.**

**SPEG ka rété véyatif é mobilizé pou Lékòl Gwadeloup !  
Fòs pou lanné lékòl lasa !  
Pran prékosyon a zòt Kanmarad !**

*Pointe-à-Pitre, le 06 septembre 2021  
Le bureau syndical*